



## // COMMUNIQUÉ DE PRESSE

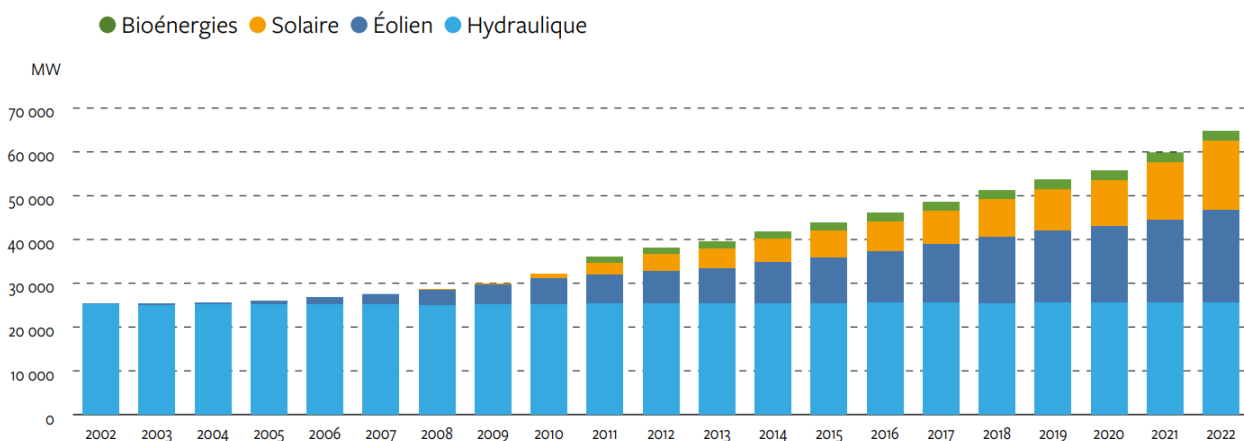
Paris, le 13 juillet 2023

### Avec près de 5 GW de nouvelles capacités, le raccordement des énergies renouvelables électriques atteint son plus haut niveau historique en 2022.

*Publication du Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2022*

La puissance totale du parc électrique renouvelable – hydroélectricité, éolien, solaire photovoltaïque et bioénergies confondus – s'élève, fin 2022 à 64 802 MW. Cela représente une hausse de près de 5 GW (4 981 MW) sur l'année, les filières solaire photovoltaïque et éolienne comptant respectivement pour 2 652 MW et 2 250 MW de nouvelles capacités raccordées (dont 480 MW pour le premier parc éolien en mer de Saint-Nazaire).

#### Évolution de la puissance installée



Les énergies renouvelables ont participé à hauteur de 24,3% à la couverture de la consommation d'électricité de France métropolitaine au cours de l'année 2022. La couverture de la consommation par les énergies renouvelables demeure stable tout comme la production (110,2 TWh contre 117 TWh en 2021), malgré une baisse de la production hydraulique en grande partie due à la sécheresse.

#### Solaire

La puissance du **parc solaire** s'élève à 15 756 MW au 31 décembre 2022, l'augmentation du parc raccordé en 2022, de 2 652 MW, est comparable à celle de 2021 (2 740 MW). A fin 2023, la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)** vise un parc de 20 100 MW, **ce qui supposera l'accélération de cette dynamique** avec le raccordement de 4 344 MW pour cette année.

Avec 18,6 TWh produits en 2022, en hausse de près de 31 % par rapport à 2021, **la filière solaire confirme son développement et atteint pour la première fois un taux de couverture de 4,1 % de la consommation électrique annuelle** (contre 3 % en 2021). De mai à août, des niveaux records de plus de 7 % ont été atteints.

## Eolien

Le **parc éolien** atteint 21 102 MW au 31 décembre 2022, avec 570 MW raccordés sur le dernier trimestre. Sur l'année, la croissance s'élève à 2 250 MW dont 480 MW pour le premier parc éolien en mer, en net rebond par rapport à 2021 (+72,5 %). **A fin 2023, la PPE vise un parc éolien terrestre hors Corse de 24 100 MW, ce qui supposera une tendance encore plus élevée et le raccordement de 3 498 MW sur l'année 2023.**

La filière a produit 38,7 TWh sur les douze derniers mois, en hausse de 4,9% par rapport à l'année 2021. Le taux de couverture de la consommation par l'énergie éolienne s'élève à 8,5 % sur l'année, en hausse de 0,7 point par rapport à 2021.

## Hydroélectricité

Le **parc hydroélectrique** est stable avec une puissance installée de 25 734 MW (dont 222 MW en Corse), le même niveau qu'en 2021. L'objectif PPE d'un parc hors Corse de 25 700 MW à fin 2023 est atteint à 99,3 %, avec 25 513 MW installé.

La production hydroélectrique renouvelable s'est élevée à 44,4 TWh en 2022, en baisse de 23 % par rapport à 2021, en grande partie en raison de la sécheresse de 2022. Le taux de couverture de la consommation par l'hydroélectricité renouvelable est de 9,8 % pour l'année 2022.

## Bioénergies

Enfin, la **filière des bioénergies électriques** atteint une puissance installée de 2 209 MW, avec 20 MW de nouvelles capacités dont 3 MW raccordés sur le dernier trimestre 2022.

Sa production renouvelable s'est élevée à 8,5 TWh sur l'année 2022, en hausse de 6,5 % par rapport à 2021. La filière couvre ainsi 1,9 % de l'électricité consommée en 2022.

*Afin de répondre aux objectifs de la loi énergie-climat de porter à 40 % la part des énergies renouvelables dans le mix de production électrique en 2030, les réseaux de transport et de distribution continuent d'évoluer pour permettre l'intégration de l'électricité renouvelable, tout en garantissant la sécurité et la sûreté du système électrique, ainsi que la qualité d'alimentation des consommateurs.*

*Ces résultats sont issus du Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2022, élaboré par le Syndicat des énergies renouvelables (SER), RTE, Enedis et l'Agence ORE (Opérateurs de Réseaux d'Énergie). Ce document est complété d'un supplément technique sur les Technologies pour la production d'électricité renouvelable.*

[Télécharger le Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2022](#)

[Télécharger le descriptif des Technologies pour la production d'électricité renouvelable](#)

## Contacts presse :

**Syndicat des énergies renouvelables (SER)** – Cynthia KARI ([cynthia.kari@enr.fr](mailto:cynthia.kari@enr.fr)) – 07 87 14 71 26 – [www.enr.fr](http://www.enr.fr)

**RTE** – Olivia Noury ([olivia.noury@rte-france.com](mailto:olivia.noury@rte-france.com)) – 07 87 73 39 90 - [www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)

**Enedis** – Audrey BOISSONNOT ([audrey.boissonnot@enedis.fr](mailto:audrey.boissonnot@enedis.fr)) - 06 41 15 71 90 - [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)

**Agence ORE** – Isabelle MBAS ([isabelle.mbas@agenceore.fr](mailto:isabelle.mbas@agenceore.fr)) – 06 20 88 42 40 - [www.agenceore.fr](http://www.agenceore.fr)